

PROCEDURES D'ADMISSION ET INSCRIPTIONS

AU LYCEE EMILIE DE BRETEUIL

Inscription en 2GT ou en 2 PRO Microtechnique

Les affectations sont effectuées par le rectorat de Versailles, via l'application AFFELNET. Pour postuler et être affecté, il faut s'adresser à son établissement d'origine (collège public et privé sous contrat), qui recensera vos souhaits d'affectation et les rentrera dans l'application ou vous indiquera la démarche à suivre pour saisir vos vœux.

- Les critères d'affectations pour les 2GT sont :
 - Avoir obtenu une orientation en 2GT, par le conseil de classe.
 - Habiter dans [la zone géographique du lycée](#).
 - Les notes obtenues au cours de l'année de 3^{ème} sont prises en compte, le rang du vœu est donc important.
- Les critères d'affectation en 2GT, section européenne sont les mêmes qu'en 2GT. Le lieu du domicile reste un critère d'affectation. Une dérogation peut être demandée auprès de l'établissement d'origine.
- L'entrée en 2GT section BACHIBAC ne relève pas de cette procédure. Un dossier de candidature est à constituer, il est étudié par une commission interne à l'établissement. Vous trouverez plus d'information [ICI](#).
- L'entrée en 2PRO MIC se fait également via AFFELNET. Les critères pris en compte sont :
 - Le rang de l'élève, les notes sont donc très importantes.
 - Le lieu du domicile n'est pas pris en compte.
- Pour en savoir plus sur les critères d'affectation en général, cliquer [ICI](#)
- Les résultats de l'affectation seront à votre disposition **le 1^{er} juillet 2020**, via l'application TELESERVICE.
- Vous aurez alors accès aux consignes d'inscription, aux documents à remplir et à rapporter à la rentrée. **Les inscriptions sont totalement dématérialisées, elles se font en ligne, entre le 1^{er} et le 6 juillet.**

Inscription en 1ère STI2D

- Les critères d'affectations pour entrer en 1^{ère} STI2D sont :
 - Avoir obtenu une orientation en 1^{ère} technologique STI2D, par le conseil de classe de 2GT.
 - Les notes obtenues au cours de l'année de 2GT sont prises en compte.
 - Le lieu du domicile n'est pas pris en compte.
- Les résultats de l'affectation seront à votre disposition **le 1^{er} juillet**, par courrier, mail ou par téléphone.
- Les inscriptions se feront directement au lycée. Le dossier d'inscription sera à télécharger sur le site INTERNET, à remplir, imprimer et rapporter au lycée **pour le 6 juillet au plus tard.**

Inscriptions après la rentrée ou en cours d'année.

Les demandes sont à formuler directement auprès des services de scolarité de la DSDEN. La demande est à faire directement en ligne [ICI](#). Un courrier, accompagné des bulletins de l'année précédente doit être adressé en parallèle au secrétariat du lycée secretariat.emilie-breteuil.eleve@ac-versailles.fr

Ré inscription au lycée

Les dossiers ont été envoyés par mail, via l'ENT aux familles et sont à rapporter au lycée selon le calendrier joint au courrier